CK/mer (Connaissance du Kayak de mer) - "Le lien de tous ceux qui pagaient en eau salée"- créée en 1981, est une association nationale de kayak de mer.

Ses objectifs, et son identité : la connaissance du kayak de mer, l'autonomie et la responsabilité individuelles dans la pratique, l'esprit d'ouverture. CK/mer a un fonctionnement en réseau et permet à des kayakistes de tous horizons et de diverses pratiques d'échanger leurs expériences.

CK/mer, c'est aussi :

- - un bulletin, adressé 4 fois par an à ses membres, qui fournit des nouvelles du monde du kayak de mer ; tous les bulletins sont accessibles en ligne pour les adhérents.
- - un calendrier de rencontres
- - un annuaire permet à tous les adhérents de se retrouver pour des navigations en commun.
- - un site internet, www.ckmer.org propose des documents de référence, des liens, une rubrique "Infos" mise à jour régulièrement
- - une newsletter
- - une boutique pour les adhérents

Vous pouvez adhérer à CK/mer en remplissant le bulletin d'inscription joint sur feuille volante ou via le site internet, www.ckmer.org.

Pour être mieux informé, compléter ces informations:contactez ou rejoignez CK/mer

Le kayak
bateau du randonneur en mer

Moins de 30 kg à vide, moins de 6 m de long et à peine plus de 50 cm de large, l'engin prête à sourire lorsque l'on parle d'un bateau marin. Et pourtant le kayak est un vrai bateau. Le tour de France et de l'Irlande, l'Archipel de Bréhat, les Calanques de Cassis ou l'Ile de Mull en Ecosse, c'est au kayakiste que cette nature sauvage réserve ses charmes secrets. Naviguer de criques en criques avec une météo changeante, observer les oiseaux, ou améliorer son repas avec la pêche du jour, c'est découvrir une manière de voyager respectueuse de l'environnement.

Initialement conçu pour la chasse par un peuple nomade vivant du phoque, le bateau a gardé ses qualités qui en font un bateau de loisir résolument moderne. Adapté à la sortie à la journée, à la randonnée, au surf ou encore à la compétition, le bateau est vite mis à l'eau et ne demande que peu d'entretien. Une galerie de voiture le transporte, une simple éponge le nettoie.

En une journée on apprivoise l'engin et pourtant il faut plusieurs années pour devenir un kayakiste marin. Partir en mer c'est savoir évaluer l'état de la mer et les conditions météo, lire une carte marine, tracer un itinéraire, calculer une dérive, connaître sa condition physique, maîtriser les gestes de sécurité, utiliser une VHF, naviguer en groupe...

CK/mer

Connaissance du kayak de mer

Le lien de tous ceux

qui pagaient en eau salée

www.ckmer.org

Conseils aux kayakistes

Sécurité

1. Ayez un matériel adapté et en bon état.
2. Emportez des vêtements en prévision de changements de temps.
3. Etablissez un plan de navigation (itinéraire, distance, temps). Prévoyez des solutions de réchappe.
4. Avant de partir, consultez la météo.
5. Informez vous des risques particuliers à votre zone de navigation (marées, courants…)
6. Observez l'évolution de la météo et de l'état de la mer.
7. Respectez les règles de priorité et les autres usagers de la mer.
8. Prévenez un proche de votre sortie qui puisse prévenir le CROSS en cas d'inquiétude.
9. De préférence, naviguez à plusieurs et ayez une conscience de sécurité collective.
10. « pour être secouru, il faut être vu ». En cas de difficulté, ne quittez jamais votre kayak pour tenter de rentrer à la nage, signalez-vous en mettant en oeuvre votre moyen lumineux.
11. La VHF n'est pas obligatoire mais son efficacité est largement reconnue.
12. N'oubliez pas que la première sécurité en mer est de faire de bons choix de navigation.
13. Ne surestimez pas vos compétences. Apprenez à vous auto-évaluer. N'hésitez pas à vous former auprès de structures compétentes.

Environnement

1. Contactez, si besoin, les gestionnaires des espaces naturels.
2. Respectez la faune. Observez les animaux à distance. Evitez les brusques changements de direction. Ne jamais les encercler ou les poursuivre. Respectez les périodes de nidification
3. Montez un campement qui aura un minimum d'impact sur l'environnement. Laissez le moins de trace possible.
4. Remportez tous vos déchets.
5. Évitez de faire des feux de bivouac.
6. Respectez la législation en vigueur pour la pêche.

Infos pratiques et utiles :

- Météo marine par téléphone : 0 892 68 02 xx
  (xx : numéro du département)
  Par radio : France Inter, FM et ondes longues, 20h03.
- Secours : 16 sur VHF
- Affaires maritimes : http://www.mer.gouv.fr/

LISTE –PENSE BÊTE

	Sortie à la journée	Sortie de plusieurs jours – AJOUTER
Matériel	☐ **Gilet de sauvetage** ☐ **Bout de remorquage** ☐ **Pompe ou écope**, éponge ☐ **Sifflet ou corne de brume** ☐ **Compas magnétique** ☐ Kayak de mer ☐ Pagaie ☐ Jupe ☐ Paddle float ☐ Sac(s) étanche(s) ☐ Eau potable ☐ Pagaie de secours ☐ Fixe pagaie	☐ Tente ☐ Matelas ☐ Sac de couchage ☐ Affaires de toilette / serviette ☐ Réveil ☐ Nourriture ☐ Gamelles / couverts ☐ Réchaud et combustible ☐ Sacs poubelles ☐ Papier hygiénique ☐ Appareil photo ☐ Papier d'identité, argent ☐ Crayon, carnet ☐ Adresses et n° de tél. utiles
Vêtements	☐ Chaussons / chaussures / sandales ☐ Maillot de bain ☐ Tee-shirt polyester ☐ Vêtement à manches longues en synthétique ☐ Polaire ou pull en laine ☐ Anorak ou K-Way ☐ Casquette ou chapeau ☐ Vêtements de rechange dans un sac étanche ☐ Bonnet / cagoule ☐ Manchons / gants	☐ Sous vêtements ☐ Bas chaud ☐ Pantalon ☐ Tee-shirt ☐ Polaire ou pull en laine ☐ Bas et haut imperméable (type ciré) ☐ Chaussures sèches / bottes / sandales
Sécurité	☐ **Moyen de repérage lumineux** (lampe étanche ou flash) ☐ **Carte(s) marine** ☐ **3 feux à mains** ☐ **Miroir de signalisation** ☐ **Un résumé textuel et graphique des règles de barre / route (RIPAM) et de balisage** ☐ Crème solaire, stick lèvres ☐ Bouteille d'eau, thermos ☐ Fruits secs, barres énergétiques ☐ Couteau ☐ VHF, radio pour météo, tél. portable ☐ Tables des marées ☐ Prévision météo nautique ☐ Montre étanche ☐ Trousse de premiers soins ☐ Lunettes de vue et de soleil avec attaches ☐ Couverture de survie ☐ Allumettes étanches ou briquet	☐ Jupe de secours ☐ Trousse de réparation (scotch de réparation) ☐ Médicaments personnels ☐ Lunettes ou lentilles supplémentaires ☐ Trousse de couture ☐ Réserve d'eau ou filtre à eau ☐ Petite cordelette ☐ Piles de rechanges et bougies / chargeurs

Matériel obligatoire jusqu'à 2 milles d'un abri (« pack basique » D240)
Matériel obligatoire de 2 à 6 milles d'un abri (« pack côtier » D240)